

lieu cette année, samedi, le 24 du courant. Une messe solennelle sera célébrée en l'honneur du Saint Patron, et l'après-midi une réunion aura lieu dans le grand salon du marché Stc. Anne.

Nous entendons dire qu'on se prépare dans plusieurs paroisses de ce district à chômer cette fête. Il serait à désirer que des associations permanentes se formassent dans chaque arrondissement, afin de prélever une petite contribution qui pourrait être employée à des objets de charité et philanthropiques. Tel doit être le but de ces associations.

*Minerve.*

Nous sommes charmés de voir que nos paroles ont été entendues, que l'on va prendre des mesures pour organiser ici la célébration de la St. Jean-Baptiste ainsi que nous en avons formé le vœu et conçu le projet dans nos derniers numéros. Nous nous unissons de sentimens avec tous les organes de la presse qui favoriseront la célébration de cette fête, comme nous applaudirons toujours à ce qui sera religieux et national, à ce qui contribuera à resserrer les liens de fraternité qui nous unissent.

—On lit dans le *Quebec Mercury* :

« Le 83<sup>e</sup>. régiment, qui devait attendre l'arrivée des transports d'Angleterre, va s'embarquer immédiatement pour Portsmouth. Le cap. Boxer, R. N., cap. du port, a reçu, par l'*Acadia*, l'ordre d'engager des vaisseaux ici, pour le transporter. On dit que les troubles d'Irlande sont la cause de ce mouvement subit.

*Intempérance.*—Samedi soir des gens de police recueillaient dans le faubourg de Québec un misérable gorgé de boisson qui hurlait comme une bête fauve ; à quelques pas de là nous rencontrâmes deux jeunes industriels bras dessus bras dessous que la rue ne pouvait contenir ; ils sortaient d'une cantine où l'un d'eux avait laissé un paquet d'effets que son chien plus raisonnable que lui emportait sur les talons de son maître. Nous revenions au logis, le soir, quand nous entendîmes du bruit tout près de Bonsecours ; c'était un piquet de patrouille qui entraînait un soldat mort-ivre comme malgré lui ; la brute était étendue sur le pavé tout ensanglanté ; il avait eu querelle dans l'auberge où il s'était enivré et le cantinier s'était vu contraint après l'avoir rudoyé longtems de le jeter violemment à la porte. Il y avait quelque tems que nous n'étions plus témoins de ces vilaines scènes, et nous regrettons beaucoup d'avoir à mettre celles-ci sous les yeux du public.

*Autore.*

—La ville de Saint-Louis vient de voir un meurtre horrible causé par l'ivresse. Deux jeunes gens, Stevenson et Beamis, buvaient ensemble ; le dernier tombe ; son camarade, moins gris que lui, le relève à l'aide d'un juge de paix et l'assied sur un banc. Alors Beamis, poussé par un inconcevable sentiment, se lève, tire un pistolet de sa poche et tire à bout portant sur Stevenson qui meurt au bout de dix minutes. « Tiens, dit l'assassin, j'ai tué un ami ! » Puis accablé par le sommeil de l'ivresse, il s'endort !

ANGLETERRE.

CHAMBRE DES COMMUNES.—*Séance du 27 avril.*

Nous rapprochons les débats qui suivent des événemens survenus depuis en Irlande.

Lord Elliot demande l'autorisation de présenter un projet de bill ayant pour objet de modifier la loi actuellement en vigueur sur l'enrégistrement des armes, l'importation, la fabrication et la vente d'armes et de poudre en Irlande.

L'orateur fait observer que le but du bill qu'il présente est de rendre plus sévère la loi actuellement en vigueur. L'état des esprits en Irlande lui paraît commander l'adoption de mesures plus rigoureuses en pareille matière.

Si le bill est mis en discussion, il se propose d'entrer ultérieurement dans le détail des dispositions qui en formeront le contexte.

M. W. J. O'Brien.—Je regrette que l'honorable membre n'ait pas trouvé de moyen plus efficace pour mettre un terme à l'anarchie qui régnait dans l'Irlande, qu'un redoublement de rigueur. Son bill, s'il était adopté, n'aurait point pour résultat de diminuer le nombre des atteintes portées à la sûreté des personnes et à la propriété. Le véritable moyen de mettre un terme aux maux qui pèsent sur l'Irlande, c'est d'en faire disparaître la cause.

M. Hume.—Je ne comprends pas pourquoi on veut traiter le peuple irlandais autrement que le peuple britannique. C'est le privilège de tout homme libre de porter des armes. Or, si vous empêchez les Irlandais de porter des armes, ils croiront avec raison que vous les jugez indignes de jouir de la liberté.

La motion, appuyée par lord Elliot, est adoptée.

*Séance du 28*

Le capitaine Pecheil annonce que, lundi, il adressera aux ministres une interpellation relative aux pêcheries de la France.

En réponse à une question de M. Lefroy, lord Elliot déclare que les meetings dans le nord de l'Irlande ont appelé la sérieuse attention du gouvernement de la reine. On ne saurait douter qu'il s'attache un grand danger à ces réunions dans des parties de l'Irlande où le peuple est favorable au maintien de l'intégrité de l'empire. Il ne n'est pas permis de faire part à la chambre des intentions du gouvernement au sujet de ces meetings ; mais je puis donner l'assurance qu'il ne sera négligé aucune des mesures de nature à protéger la liberté et la propriété publique.

M. d'Israeli.—Je voudrais adresser aux membres du gouvernement une question sur les derniers actes de Constantinople, relatifs aux affaires de Serbie. J'espère que le très-honorable baronnet [sir Robert Peel] donnera à

la chambre l'assurance que le gouvernement de S. M. ne négligera pas ces affaires, mais qu'il protégera la Porte, son ancienne alliée [Ecoutez !]

Sir Robert Peel.—Je manquerais à mon devoir comme ministre de la couronne si je donnais quelque assurance en réponse à l'interpellation qui vient de m'être adressée par l'honorable membre. [Ecoutez !] Quand le moment sera venu, je serai tout prêt à discuter la politique adoptée par le gouvernement de S. M. Mais tant que dureront les négociations, je ne pourrai pas donner sur cette question de plus complets renseignements que ceux que j'ai fournis déjà.

—Dans la chambre des communes, M. Lane Fox a présenté la motion suivante : Il est du devoir du gouvernement de Sa Majesté de prendre des mesures pour mettre un terme à l'agitation de l'Irlande qui augmente chaque jour, agitation qui a pour but de changer l'union législative existante entre la Grande-Bretagne et ce pays. Que si la loi n'est pas assez explicite et puissante, le gouvernement doit s'adresser au parlement pour obtenir le moyen de ramener les Irlandais à la tranquillité. M. Lane Fox demande qu'on vote sur ce paragraphe le jeudi 11 mai.

—Les journaux anglais font mention d'un vote de £2,700 de la chambre des communes qui a été fait pour défrayer les dépenses encourues par le gouvernement anglais à la défense de McLeod dans son célèbre procès avec les Etats-Unis.

*Journal de Québec.*

IRLANDE.

*Evénemens graves en Irlande.*—On a long-tems considéré la question du rappel de l'union entre l'Irlande et l'Angleterre, comme un texte de déclamations sans dangers et sans but. Aujourd'hui, les choses ont changé de face ; O'Connell est resté éloigné de Londres pendant la dernière session, et ses efforts, unis à ceux des patriotes irlandais, produisent une agitation assez sérieuse pour que l'Angleterre s'alarme, et que le parlement, frappé de la grandeur du péril, sente le besoin d'intervenir et de provoquer des mesures rigoureuses contre ces vaincus toujours insoumis. Dans la séance de la chambre des lords du 9, le comte de Roden a signalé avec une extrême vivacité, ces masses de peuple qui se rassemblent pour écouter ceux qui lui pré-

« chent la haine de l'Angleterre. Il est temps, a-t-il dit, que le gouvernement sorte de son apathie. Le danger est plus grand qu'il n'a jamais été, parce que les prêtres catholiques s'associent au mouvement. Si la législation actuelle est impuissante à réprimer de tels écarts, il faut demander à la législature de nouveaux pouvoirs pour arrêter le mal. Je prierai lord Wellington, dit en terminant l'orateur, de vouloir bien déclarer si le gouvernement a l'intention de faire cesser les meetings où l'on tient un langage séditieux, et de maintenir l'union législative entre les deux pays. »

La réponse de lord Wellington a été telle qu'on pouvait l'attendre de lui. « Le gouvernement est décidé à maintenir l'union pleine et entière, il le demandera, s'il le faut, son appui au parlement pour mettre à exécution toute mesure nécessaire, afin de maintenir cette union. » Et lord Brougham d'applaudir. « Toute révocation de l'union équivaldrait au démembrement du royaume, à la dissolution de la monarchie. » A la chambre des communes ; c'est lord Jocelyn qui s'est chargé d'adresser au ministère l'interpellation du comte de Roden.

Alors sir Robert Peel s'est levé, et il s'est exprimé en ces termes : « Je me

« félicite que le noble lord m'ait donné l'occasion de faire une déclaration

« publique sur l'importante question qu'il vient de soumettre à la chambre.

« (L'union entre l'Angleterre et l'Irlande.) Je crois devoir, à cette occasion,

« citer les comptes-rendus des débats parlementaires sur l'adresse, en

« 1834. »

Après ce coup-d'œil rétrospectif sur les manifestations de cette époque, le chef du cabinet déclare que le gouvernement actuel est animé, vis-à-vis de l'Irlande, des mêmes sentimens que ceux que nourrissait la précédente administration. Sans doute, ce serait avec les plus vifs regrets que le gouvernement se verrait réduit à une semblable extrémité, mais cependant, s'il s'y voyait forcé, il n'hésiterait pas à demander au parlement de nouveaux pouvoirs dans l'intérêt du maintien de l'inviolabilité du royaume.

Il ne faut pas se le dissimuler, ces paroles ont été accueillies avec une grande faveur par la chambre des communes. Le sentiment général du parlement est évidemment favorable à la politique du cabinet. Il y a même ceci de remarquable, c'est que les provocations aux mesures oppressives partent des bancs de la chambre et vont stimuler l'ardeur du ministère. La vieille haine des stories trouve un appui dans l'intolérance religieuse des whigs protestans, et tous s'unissent pour réclamer à grands cris l'asservissement complet de l'Irlande. Il est facile de prévoir ce qui doit sortir de la dernière discussion du parlement. Le ministère, sûr de l'assentiment des chambres, va frapper sans pitié sur les rebelles irlandais.

Les déclarations faites dans le parlement anglais par le duc de Wellington et par sir Robert Peel, au sujet de maintien de l'union législative en arrivant à Dublin, ont porté au plus haut point l'irritation des partisans du rappel. Les mêmes journaux, qui annoncent l'arrivée en Irlande de nouveaux régimens, contiennent aussi la relation d'un meeting convoqué par M. O'Connell, et dans lequel cet homme puissant, redevenu plus que jamais « le grand agitateur, » a prononcé un discours plein de la plus violente exaspération. M. O'Connell, en se levant, paraissait, dit-on, pouvoir contenir à peine ses émotions, et il a commencé en s'écriant :

« C'est un beau jour pour l'Irlande ! La tactique de nos maîtres d'Angleterre a été jusqu'à présent de ne pas faire attention à l'agitation pour le rappel ; maintenant tout le peuple anglais saura, grâce au parlement, ce qui se